



**Obtenez immédiatement des réponses à vos nombreuses questions juridiques et financières :**

- Qu'avez-vous mis en place pour fidéliser vos collaborateurs ?
- Aimeriez-vous concilier vos intérêts et ceux de vos employés dans la mise en place d'un plan d'épargne salariale ?
- De quels moyens votre entreprise dispose-t-elle pour diminuer ses charges sociales ?
- Avez-vous le sentiment d'avoir optimisé votre système de retraite ?
- Connaissez-vous les avantages liés aux différents modes de rémunération ?
- Savez-vous comment gérer et autoalimenter régulièrement votre trésorerie ?
- Savez-vous comment arbitrer entre distribution du résultat ou capitalisation de celui-ci au sein de la société ?
- La dette fiscale de votre entreprise peut-elle être diminuée et de combien ?
- Voulez-vous réfléchir au mode de détenzione de l'immobilier professionnel ?

Sans engagement de votre part, nous ferons le tour des leviers financiers à mettre en place pour optimiser la rentabilité de votre entreprise.

# Notre spécificité : La conduite de projet

Intervenir avec des approches complémentaires, à la fois sur les plans financier, social, fiscal, et humain, nécessaires à tout choix de gestion, en valorisant la politique de management humain et la stratégie de développement de l'entreprise. Notre expérience et nos compétences pluridisciplinaires conjuguées nous permettent une conduite de projet optimum.

Nous vous apportons un conseil approprié sur :

- Le choix de vos ressources financières, par exemple s'il convient d'aborder votre trésorerie à court, moyen ou long terme et le passif social.
- Le choix d'alternative en ressources humaines pour votre politique d'avantages sociaux et de rémunération : la prévoyance, l'épargne salariale, l'optimisation de la rémunération et la retraite ; autant de leviers pour favoriser la fidélisation de vos salariés.
- Pour la recherche de financements : LBO, fusions acquisitions et garantie de passif.

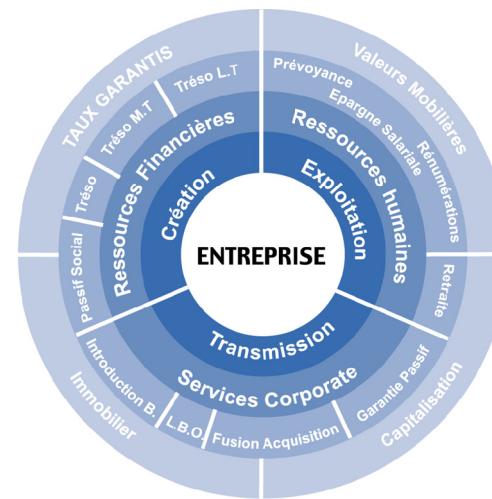
**Etape 1 : Audit, Analyse, Diagnostic**

**Etape 2 : Intermédiation et pluridisciplinarité**

**Etape 3 : Veille légale financière et suivi individualisé**

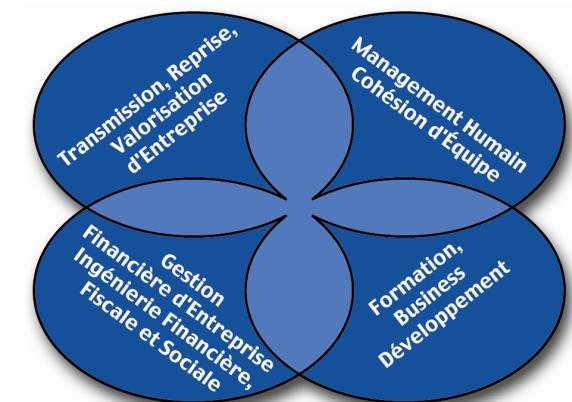
## Champs d'intervention

Accompagner l'entreprise à tout stade de son évolution de la reprise à la transmission, avec deux objectifs : le développement et la pérennité de votre activité.



## 4 domaines d'expertise

1. Choix financiers : Recherche de financement, de subventions, recherche de capacité d'autofinancement.
2. Valorisation d'entreprise, transmission, cession, acquisition.
3. Accompagnement de changements organisationnels et relationnels, motivation des salariés, cohésion d'équipe.
4. Formation *business développement* : Management comportemental sous forme de training, Optimisation de la performance personnelle des dirigeants et des cadres.



**Notre assistance au développement de l'entreprise  
intègre la consolidation financière du dirigeant :**

- Préparer l'entreprise à la cession 3 à 5 ans auparavant
- Elaborer une stratégie de retraite s'appuyant sur des hypothèses de train de vie futur,
- Optimiser la fiscalité de l'entreprise et du dirigeant,
- Etudier la répartition des revenus professionnels,
- Organiser la prévoyance et la sécurité du dirigeant pour la pérennité de l'entreprise.

**Le statut de notre cabinet réglementé appartient à l'ordre  
professionnel des Conseillers en Investissements  
Financiers. Cela permet à nos clients de bénéficier :**

- D'une confidentialité totale et contractuelle,
- Des garanties d'assurance professionnelle obligatoires,
- De notre capacité à interfaire avec d'autres experts dans le cadre de nos missions,
- D'une qualité de veille légale et financière permanente.

Notre méthode de travail considère en premier lieu vos objectifs, la stratégie de votre entreprise, votre système de valeurs en tenant compte de votre environnement économique, professionnel et privé pour vous permettre les meilleures décisions.

